

L'Association O.V.R.

(occlusion veineuse rétinienne)

**Une expérience à la consultation du
Centre de la rétine du
C.H.N.O. des 15-20**



Sommaire

Introduction

Définition

Statut

Constitution

- Le bureau
- Le Conseil scientifique

Missions

Organisation de la permanence

Conclusion

Définition

L'association O.V.R. est née en 2007 sous l'impulsion de Mr le Pr M. PAQUES et Mr le Dr J.F. GIRMENS, avec la collaboration de patients investis.

Statut

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et décret du 16 août ayant pour titre « Association contre l'O.V.R. ».

Son siège social est fixé au C.H.N.O. des 15-20, 28 rue de Charenton 75571 PARIS Cedex 12.

L'association se compose de membres d'honneur, de membres bienfaiteurs et de membres actifs ou adhérents (104 adhérents au 20 mai 2017).

Les ressources de l'association comprennent le montant des cotisations (20 euros par adhérent), des dons et des éventuelles subventions.

Le conseil d'administration se réunit une fois au moins tous les six mois et l'assemblée générale composée de tous les membres de l'association à jour de leurs cotisations et se réunit au moins une fois par an sur convocation du Président.

Constitution (1/2)

Le Bureau (au 17/03/2018)

Président d'honneur : François Colcombet

Présidente : M-Bernadette Belharet

Secrétaire : Agnès Noret

Secrétaire adjointe :

- Anne-Marie Bonjour

Trésorier : Alain Laforêt

Constitution (2/2)

Le Conseil scientifique

Président : Pr Michel Paques (Paris)

Vice-président : Dr Jean-François Girmens (Paris)

Pr John Conrath (Marseille)

Pr Catherine Creuzot-Garcher (Dijon)

Pr David Gaucher (Strasbourg)

Pr Alain Gaudric (Paris)

Dr Emmanuel Héron (Paris)

Pr Laurent Kodjikian (Lyon)

Pr Jean-François Korobelnik (Bordeaux)

Dr Martine Mauget-Faysse (Lyon)

Pr José-Alain Sahel (Paris)

Pr Michel Weber (Nantes)

Ses missions

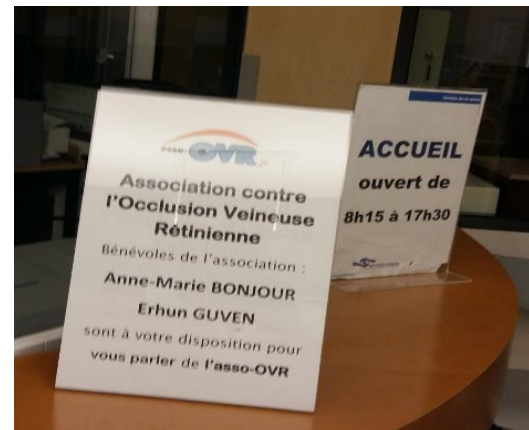
- Aider à la recherche.
- Participer et collaborer à des évènements particuliers (congrès, enseignement, etc.).
- Soutenir les patients.
- Informer les malades, les familles, le grand public.

Organisation de la permanence

- Une fois par mois, il est programmé qu'un membre de l'association soit présent.

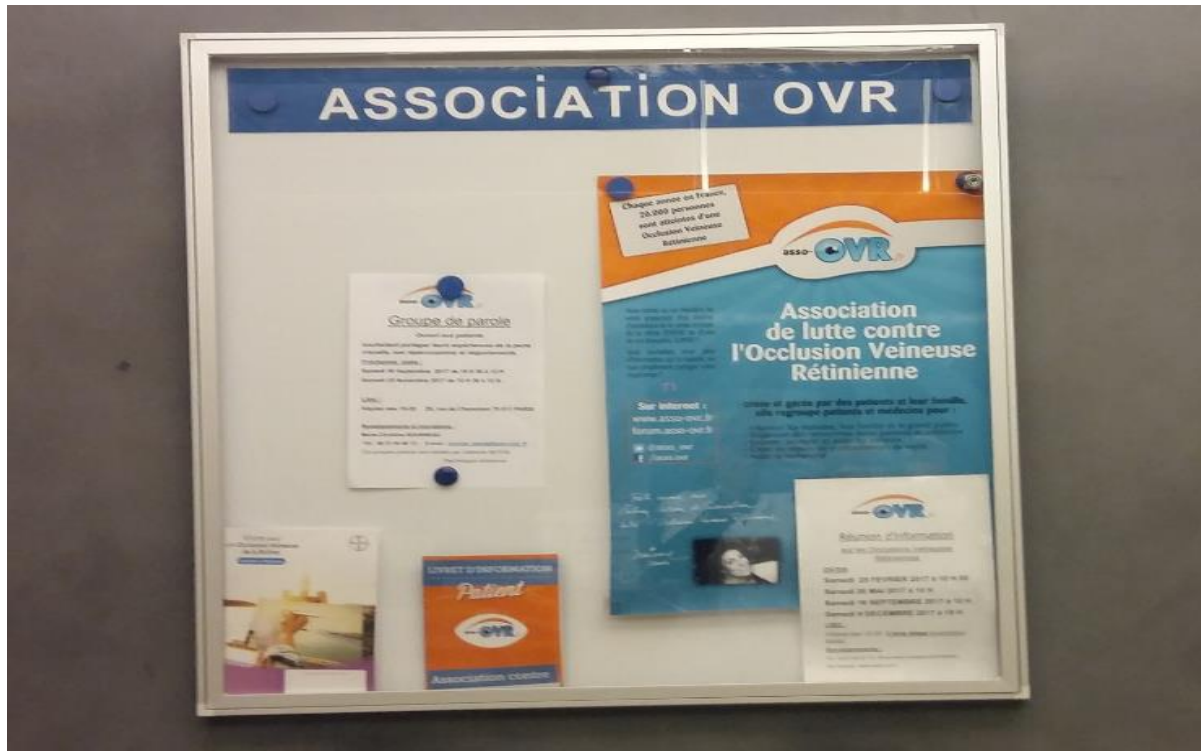


- L'information est donnée au patient oralement à l'accueil et l'identité du représentant est mentionnée.



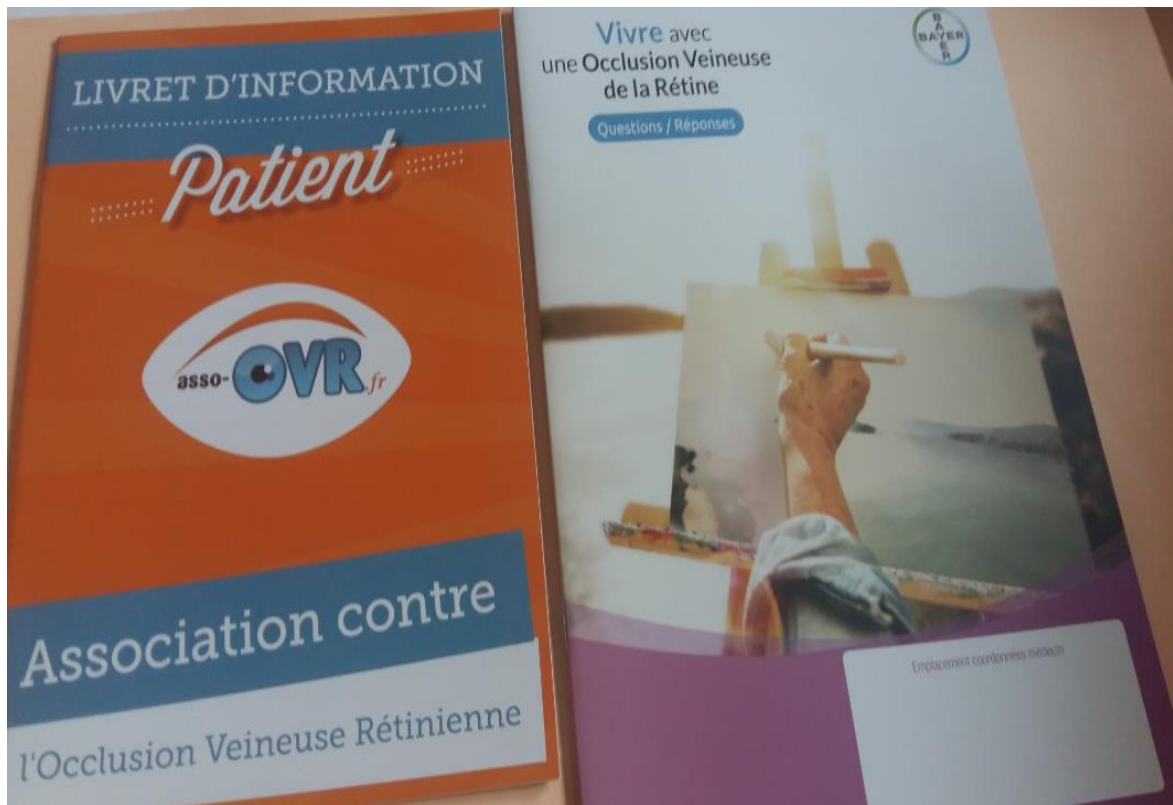
Organisation de la permanence

- Tableau d'affichage au niveau de l'espace attente.



Organisation de la permanence

- Information à la disposition des patients consultants.



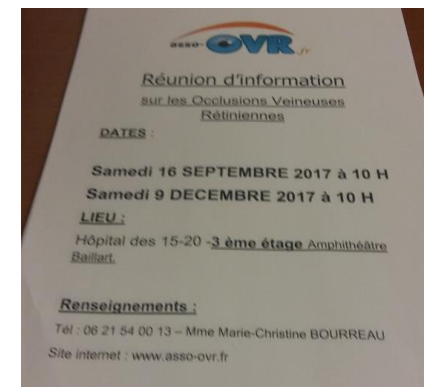
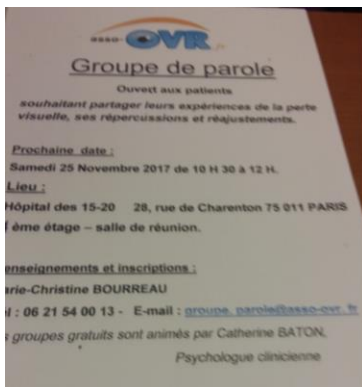
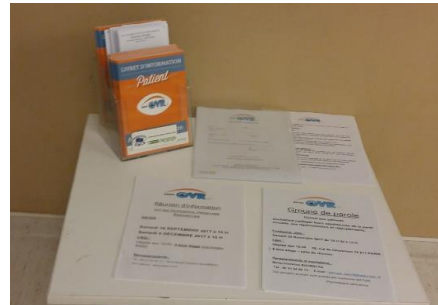
Organisation de la permanence

- Lieu dédié pour recevoir les patients.



Organisation de la permanence

- Compléments d'informations (site Internet, forum de discussion)



5 fois par an
le samedi de 10h30 à
12h00 avec une
psychologue clinicienne
Catherine Baton

1 fois par trimestre
le samedi de 10h00 à
11h30.

Bilan

Le bilan est fait oralement ou par mail sur la demi-journée ou la journée de la permanence par un membre de l'association (nombre de patients, questions ...).

Pour plus d'informations :

- www.asso-ovr.fr
- Forum de discussion

Suggestions :

Proposition de joindre, au moment de la prise de rendez-vous pour O.V.R., l'information sur les dates de réunions d'information et les dates des groupes de parole.